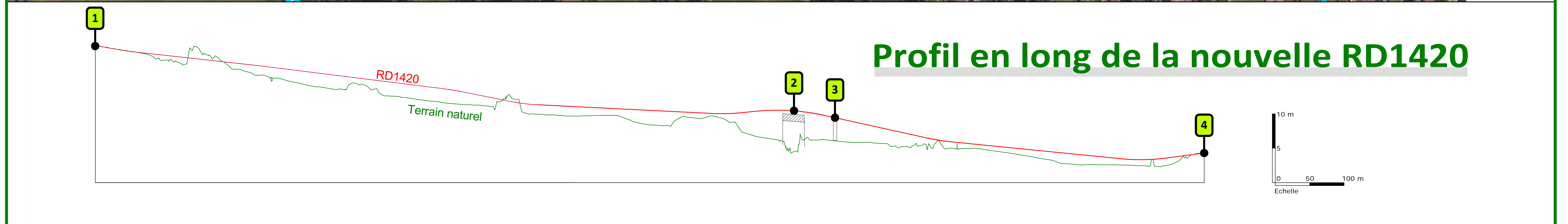
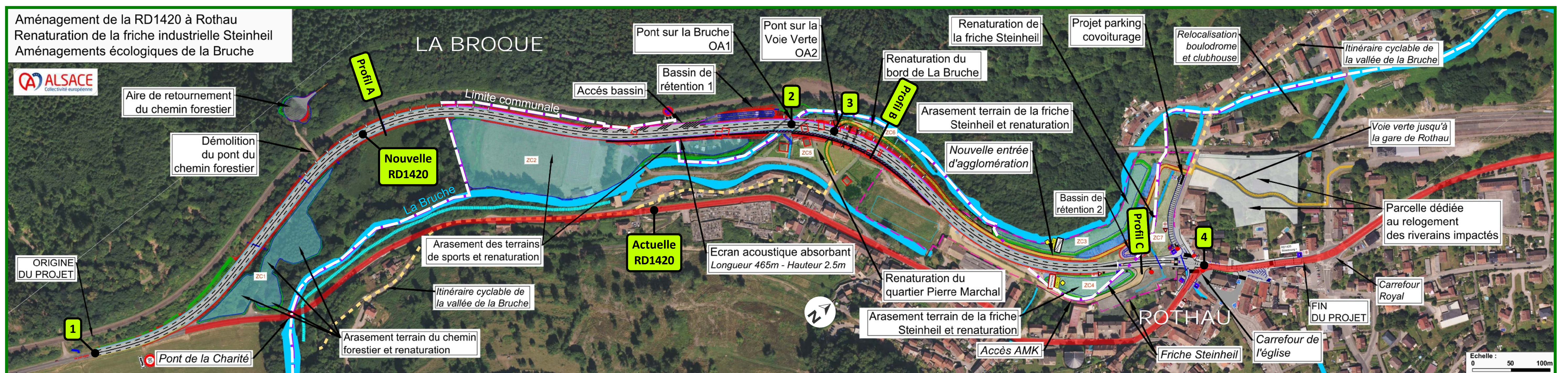
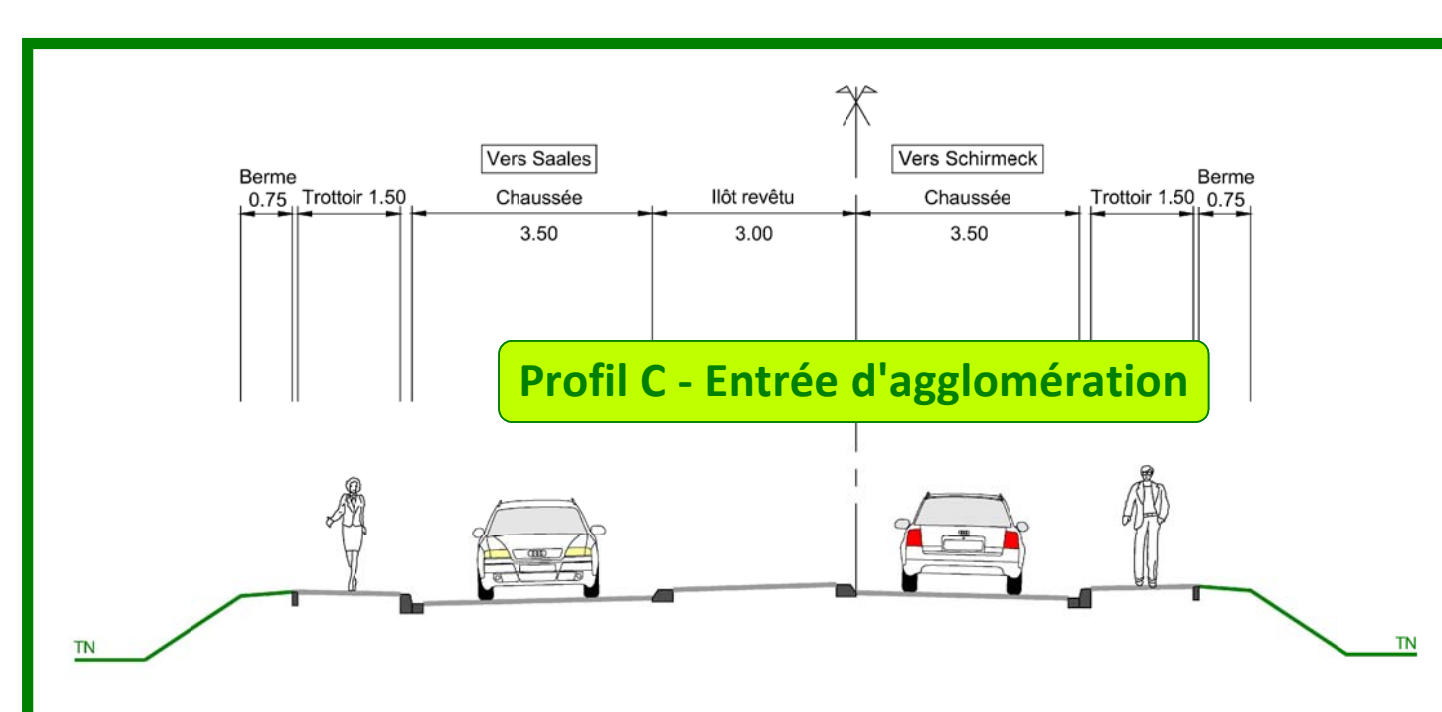
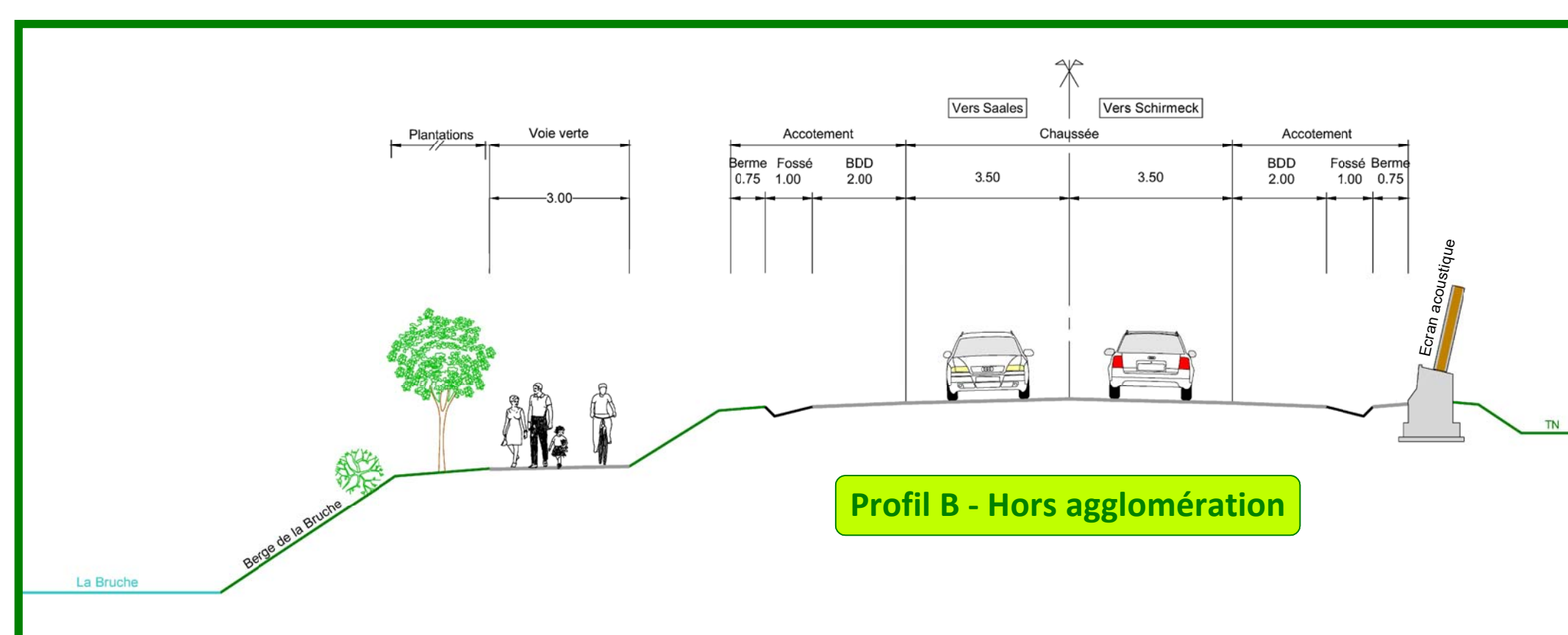
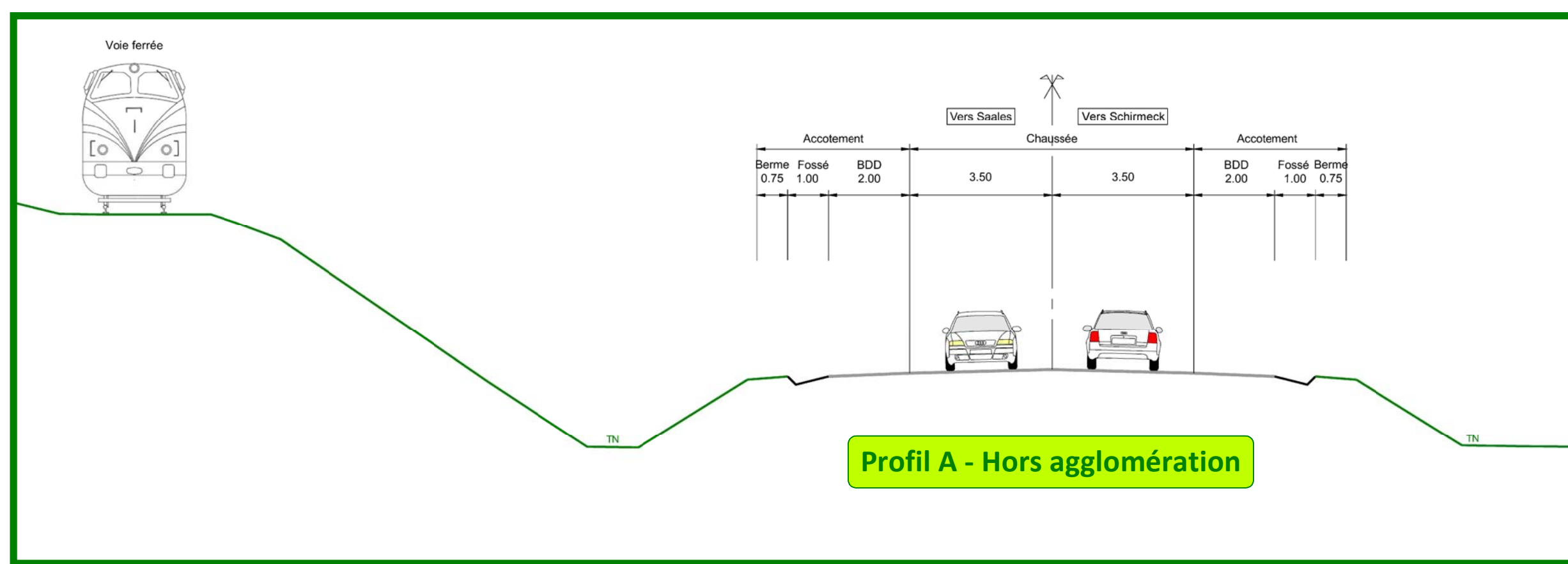


Vue en plan



Profils en travers de la nouvelle RD1420



Situation future en photos



Présentation générale du projet

La commune de Rothau est traversée par la RD1420 qui relie Saint-Dié des Vosges à Molsheim, en limite des premiers reliefs des Vosges et de la plaine d'Alsace.

Avec un trafic en 2019 de l'ordre de 9 000 véhicules par jour, la RD1420, est un axe structurant du territoire avec un taux élevé (plus de 15%) de poids lourds.

La traversée de Rothau, via la RD1420, pose des **problèmes de sécurité** :

- Pour les usagers à pied et à vélo : l'absence de trottoir, le trafic important et le passage de nombreux poids lourds rendent la traversée de Rothau dangereuse.
- Pour les automobilistes :
 - Un manque de visibilité à de nombreuses intersections ;
 - Des voiries secondaires qui se raccordent à la RD1420 avec de fortes déclivités ;
 - Des croisements difficiles avec les PL qui occasionnent parfois des dégâts sur les véhicules en stationnement et accroissent le sentiment d'insécurité ;
 - Des riverains qui accèdent avec difficulté à la RD1420 avec un risque accru d'accident ;
 - Des sites publics dont l'accès direct sur la RD1420 est difficile, avec peu de possibilités de stationnement (mairie, église protestante, église catholique, cimetière)

Aux problèmes de sécurité, s'ajoutent les **nuisances subies par les riverains** : bruit, pollution, odeurs et vibrations au passage des poids lourds.

La portion de route comprise entre le carrefour de l'église et le pont de la Charité pose également des problèmes de stationnement et d'**accessibilité aux commerces** situés le long de la Grand'Rue. Une dizaine de fermetures de commerces dans ce secteur peuvent être reliées à ce contexte particulier.

Dans ce cadre, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), maître d'ouvrage de l'opération, souhaite aménager un tronçon de la RD1420 afin de dévier cet axe de l'agglomération sur les bans communaux de Rothau et de La Broque.

Les communes de la vallée de la Bruche sont également le siège de nombreux épisodes pluvieux à l'origine d'inondations par débordement de la Bruche. Ainsi, un Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) a été élaboré pour 35 communes dont Rothau et La Broque, l'aléa d'inondation variant de faible à très fort sur ces 2 communes. Face à cela, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (CCVB) souhaite réaliser des aménagements permettant de pallier ces phénomènes d'inondation.

La CCVB mène également depuis plusieurs années des réflexions sur la reconversion de l'ancienne friche industrielle Steinheil, située au carrefour de l'Eglise sur les bans communaux de Rothau et de La Broque. Cette friche a été acquise par la CCVB en 2007, puis a fait l'objet d'opérations de démolitions et de dépollutions de 2012 à 2015.

En concertation avec la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche (CCVB) et les deux communes, la mise en place d'un projet commun a émergé, permettant de :

- Renaturer la friche industrielle Steinheil, inscrite comme zone d'enjeu majeur dans le SCOT,
- Mener à bien les aménagements de la RD1420,
- Créer des aménagements écologiques favorables à la Bruche,

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Améliorer la sécurité, sur ce tronçon de la RD1420, pour tous les usagers, en adaptant la voie de circulation au trafic, en améliorant le fonctionnement des carrefours et en favorisant un meilleur partage de l'espace public.
- Agir sur la qualité de vie des habitants et réduire les nuisances pour les riverains de la RD1420.
- Préserver l'accès aux commerces, services et équipements publics actuels et futurs.
- Réaménager et renaturer la friche industrielle « Steinheil ».
- Améliorer les continuités hydrauliques de la Bruche, qui est un cours d'eau connaissant des phénomènes de débordements entraînant l'inondation des habitations limitrophes.